

ARRIVEE COURRIER

24 JUL. 2019

MAIRIE DE FAUMONT

SERVICE INCENDIE  
Notre référence : IC/GD/19-050  
Affaire suivie par G. DUPONT

Monsieur le Maire  
de la Commune de Faumont

660 Route Nationale

59310 FAUMONT

Pecquencourt, le 22 juillet 2019.

**Objet / Commune de FAUMONT - Défense extérieure contre l'incendie**

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 2 mai dernier, vous nous interrogiez sur la conformité de la protection incendie de votre commune.

La commune de FAUMONT a transféré sa compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie au SIDEN-SIAN depuis le 12/05/2014. Dans le cadre de ce transfert de compétence, Noréade réalise les missions suivantes :

- Maintenance et entretien des ouvrages existants ;
- Réalisation des mesures de débits/pression tous les 3 ans sur l'ensemble des hydrants ;
- Prévenance du SDIS sur les changements d'état des PEI ;
- Analyse de la protection existante et à mettre en œuvre pour l'ensemble des bâtiments neufs dans le cadre de l'urbanisme.

Le Règlement Départemental de la DECI prévoit également :

- La rédaction d'un arrêté municipal de DECI fixant l'emplacement et la qualité des PEI existants. Les arrêtés sont en cours de rédaction par les services du SIDEN-SIAN pour l'ensemble des communes adhérentes ;
- L'élaboration d'un schéma communal de la DECI, définissant les actions à mener pour atteindre la conformité sur l'ensemble des bâtiments. Ce schéma permettra de dégager un programme de travaux pluriannuel. Les opérations d'investissement seront priorisées en fonction du nombre de bâtiments à protéger.

Concernant l'incendie d'une habitation située au 383 de la rue Carpentier le 6 juillet dernier, je vous confirme que ce bâtiment est défendu par le PEI N° 18, situé devant le 269 de la rue Carpentier. Ce PEI est parfaitement opérationnel et délivre un débit de 101 m<sup>3</sup>/H sous 1 bar. Il a d'ailleurs été utilisé par les services du SDIS lors de leur intervention.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Directeur de Centre

G. DUPONT